

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

81, 83, 85 Bd de Roux 13004 MARSEILLE 04

A 154 | A 146

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 02/11/2023

Valide jusqu'au : 02/05/2024

N° de commande : 464922

Cadastre :

13204 815 A 154 13204 815 A 146

Commune : MARSEILLE 04

Code postal : 13004

Code insee : 13204

Lat/Long : 43.30704470000006 , 5.407425893479228

Vendeur ou Bailleur :

MARIGNAN PROVENCE

Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Réglementaire

RADON Niveau 1

Fiche Radon

SEISME Niveau 2

Fiche seisme

ENSA/PEB Aucun

Recul du trait de côte Non concerné

Informatif : ERPS

BASOL 0

BASIAS 111

ICPE 0

Sols Argileux Fort ⁽¹⁾

(1) Une étude géotechnique est obligatoire en cas de construction ou modification du Bati. (Loi ELAN, Article 68)

Risque naturel Risques naturels	[Approuvé] Le 28/10/2002 : Risques naturels Risques naturels [Approuvé] Le 23/02/2017 : Risques naturels Risques naturels [Approuvé] Le 20/06/2019 : Risques naturels Risques naturels [Approuvé] Le 26/06/2012 : Risques naturels Risques naturels [Approuvé] Le 21/05/2018 : Risques naturels Risques naturels
Exposition	A 154 NON A 146 NON
Risque naturel Mouvement de terrain	[Approuvé] Le 28/10/2002 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain [Approuvé] Le 26/06/2012 : Mouvement de terrain Mouvement de terrain [Approuvé] Le 26/06/2012 : Mouvement de terrain Tassements différentiels
Exposition	A 154 OUI A 146 OUI
Risque naturel Inondation	[Approuvé] Le 23/02/2017 : Inondation Inondation [Approuvé] Le 23/02/2017 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau [Approuvé] Le 20/06/2019 : Inondation Inondation [Approuvé] Le 20/06/2019 : Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Exposition	A 154 NON A 146 NON
Risque naturel Feu de forêt	[Approuvé] Le 21/05/2018 : Feu de forêt Feu de forêt
Exposition	A 154 NON A 146 NON
Risque minier	Aucun plan de prevention des risques minier recensé sur cette commune
Risque technologique	Aucun plan de prevention des risques technologique recensé sur cette commune

**INFORMATIONS
LEGALES**

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/NPND>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Adresse ou parcelles	Code postal ou Insee	Commune
81, 83, 85 Bd de Roux 13004 MARSEILLE 04 A 154 A 146	13004	MARSEILLE 04

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR **N** Oui Non

Prescrit Anticipé Approuvé Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
cyclone <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/>	sécheresse géotechnique <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="text"/>	

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **M** Oui Non

prescrit anticipé approuvé date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain autres

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique Effet thermique Effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui Non

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaisement Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 Très faible <input type="checkbox"/>	zone 2 Faible <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3 Modérée <input type="checkbox"/>	zone 4 Moyenne <input type="checkbox"/>	zone 5 Forte <input type="checkbox"/>
---------------------------------------------	---------------------------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------------	---------------------------------------

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UNE ZONE EXPOSÉE AU RECUL DU TRAIT DE CÔTE (ZERTC)

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte N/C* à l'horizon de 30 ans à l'horizon entre 30 et 100 ans Non

* Non communiqué (en cours d'élaboration par la commune)

Vendeur ou Bailleur
MARIGNAN PROVENCE

Date / Lieu
02/11/2023 / MARSEILLE 04

Acquéreur ou Locataire

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° - du Mis à jour le

2. Adresse

Code postal ou Insee

Commune

81, 83, 85 Bd de Roux 13004 MARSEILLE 04
A 154 | A 146

13004

MARSEILLE 04

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON **zone A¹** **zone B²** **zone C³** **zone D⁴**
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de : MARSEILLE 04
où est sis l'immeuble.

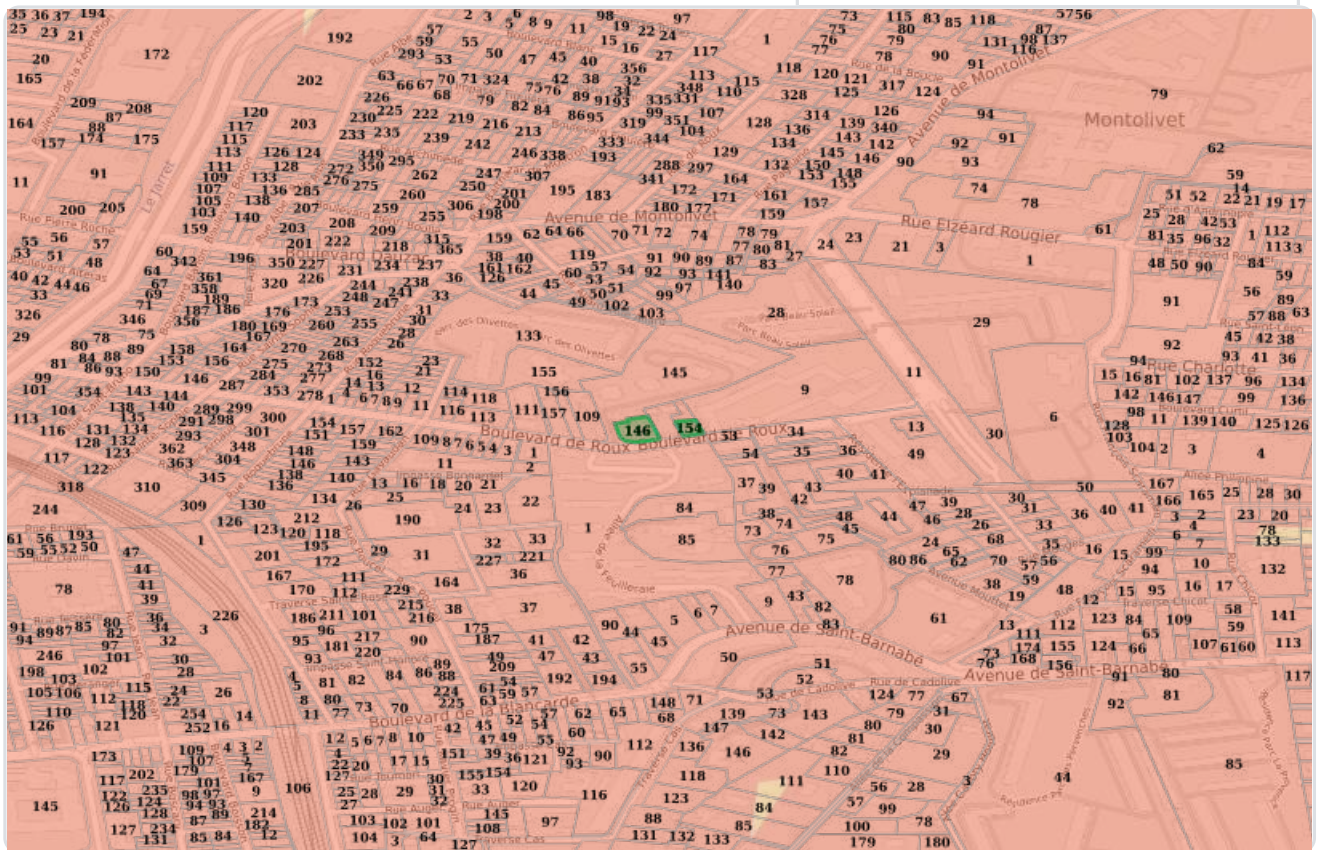
Vendeur ou Bailleur
MARIGNAN PROVENCE

Date / Lieu
02/11/2023 / MARSEILLE 04

Acquéreur ou Locataire

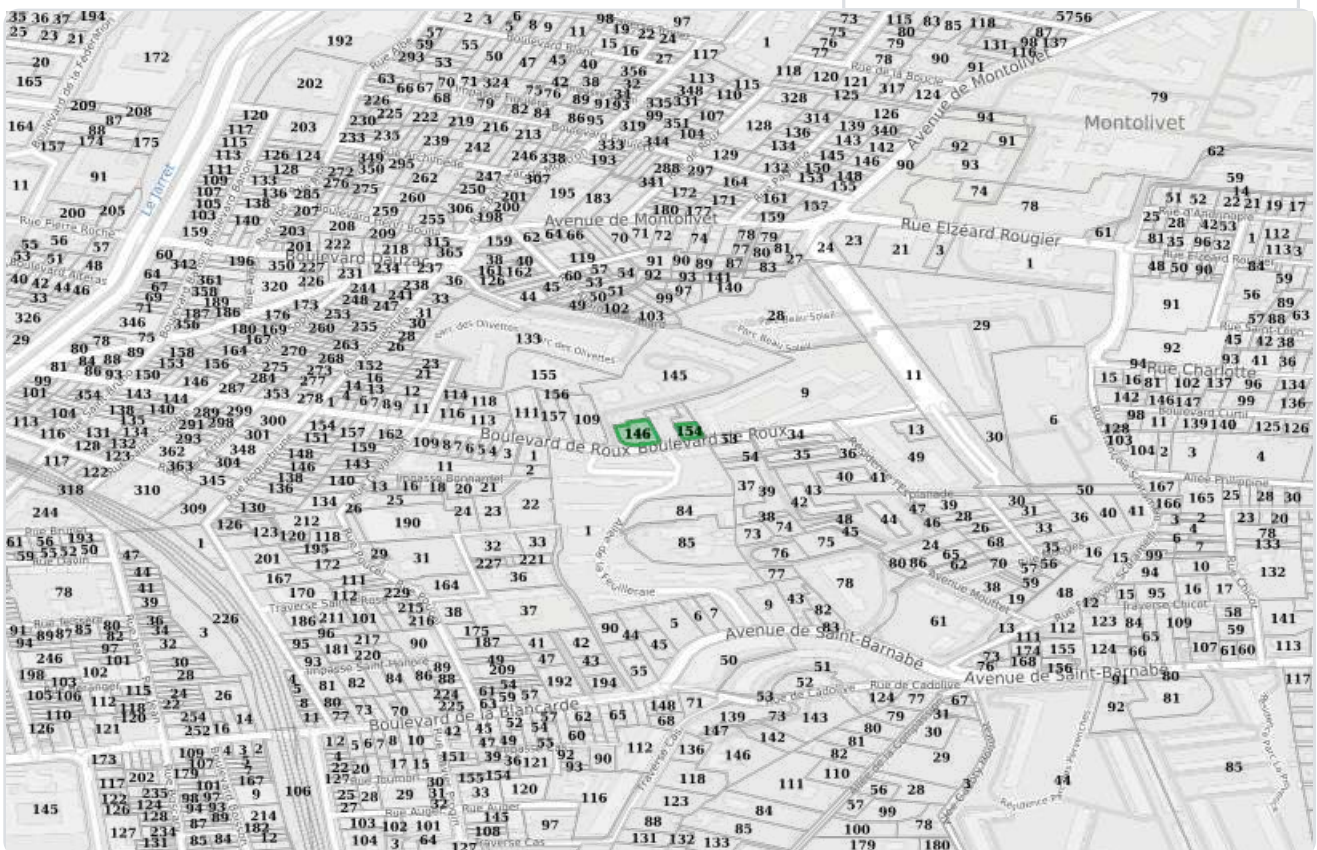
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

MOUVEMENT DE TERRAIN (SOLS ARGILEUX)



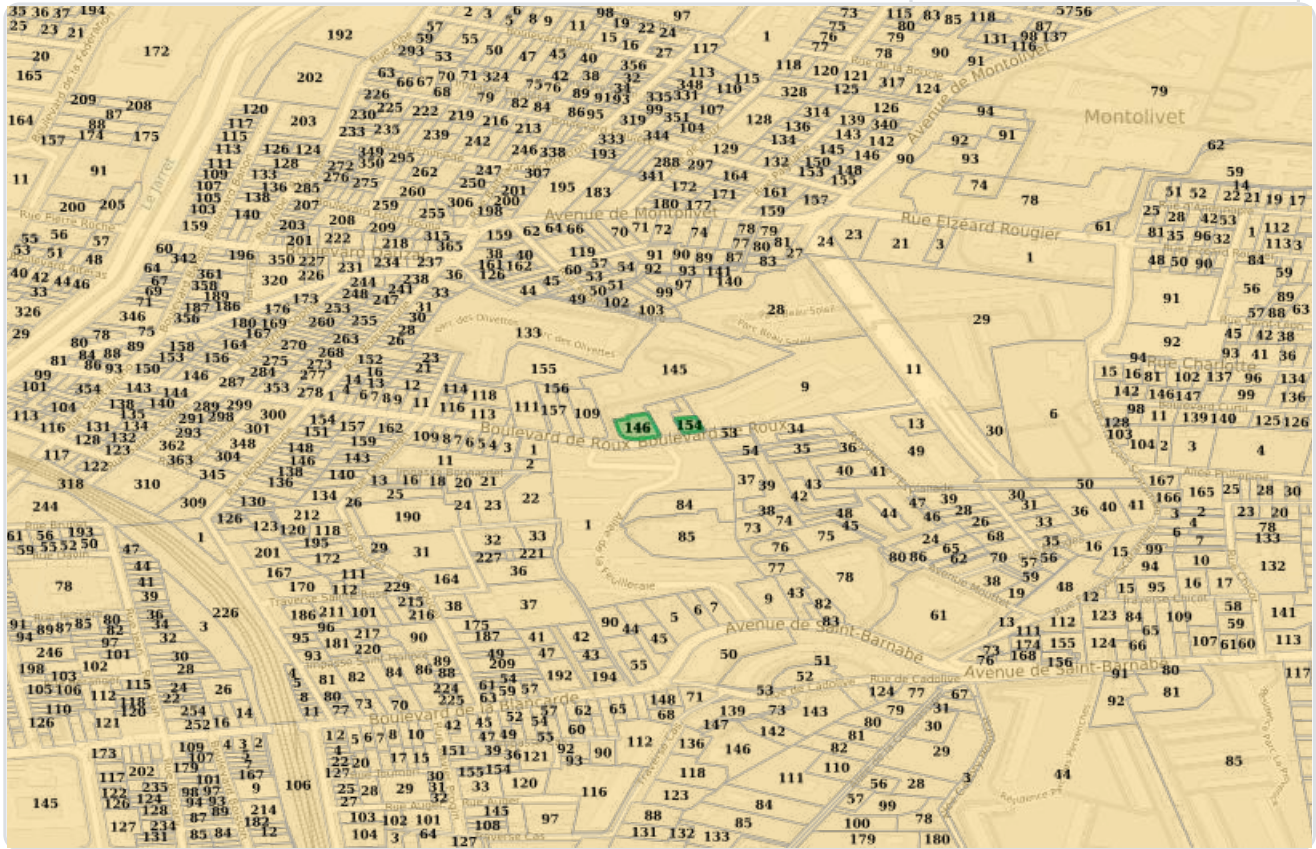
Moyen Fort

MOUVEMENT DE TERRAIN (CARRIÈRES)



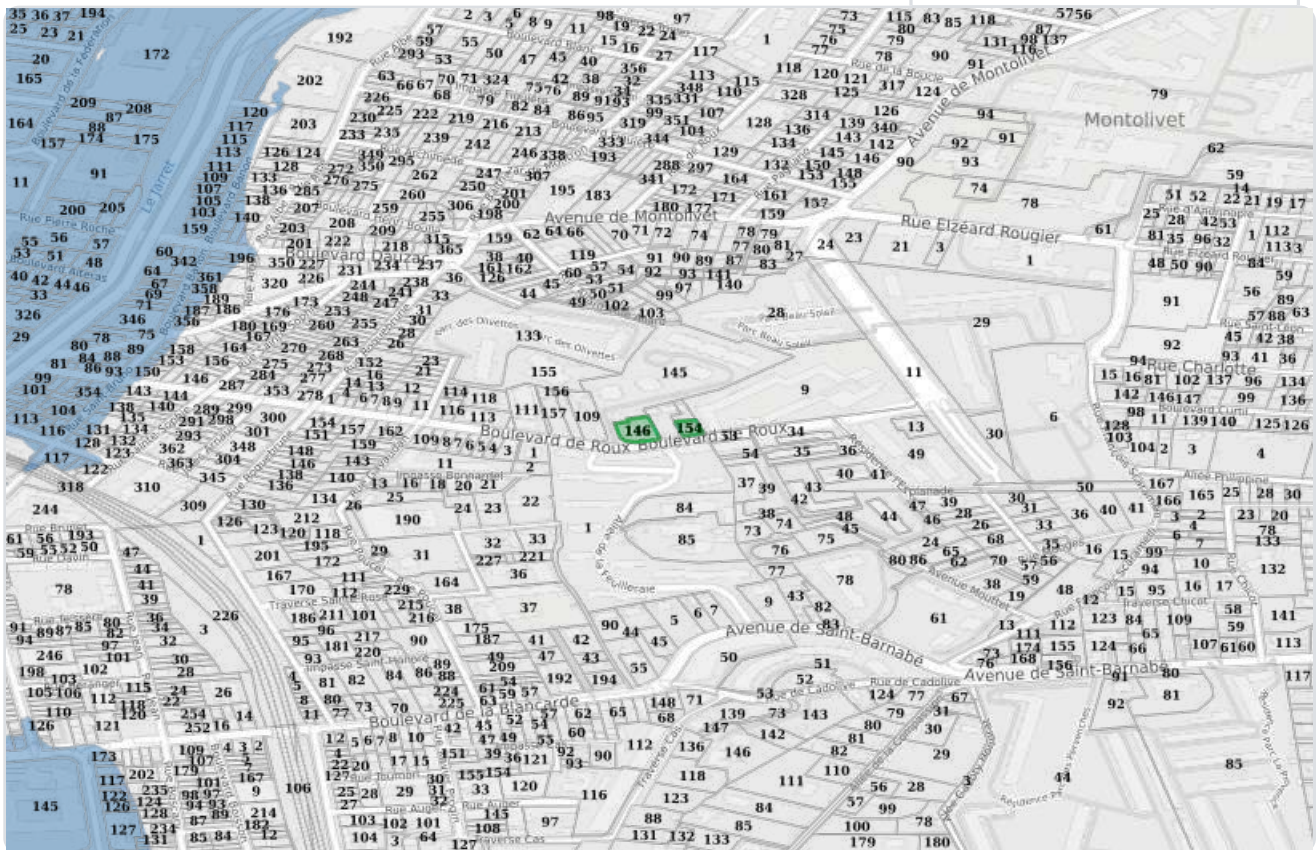
Non concerné

MOUVEMENT DE TERRAIN



Zone de risque

INONDATION



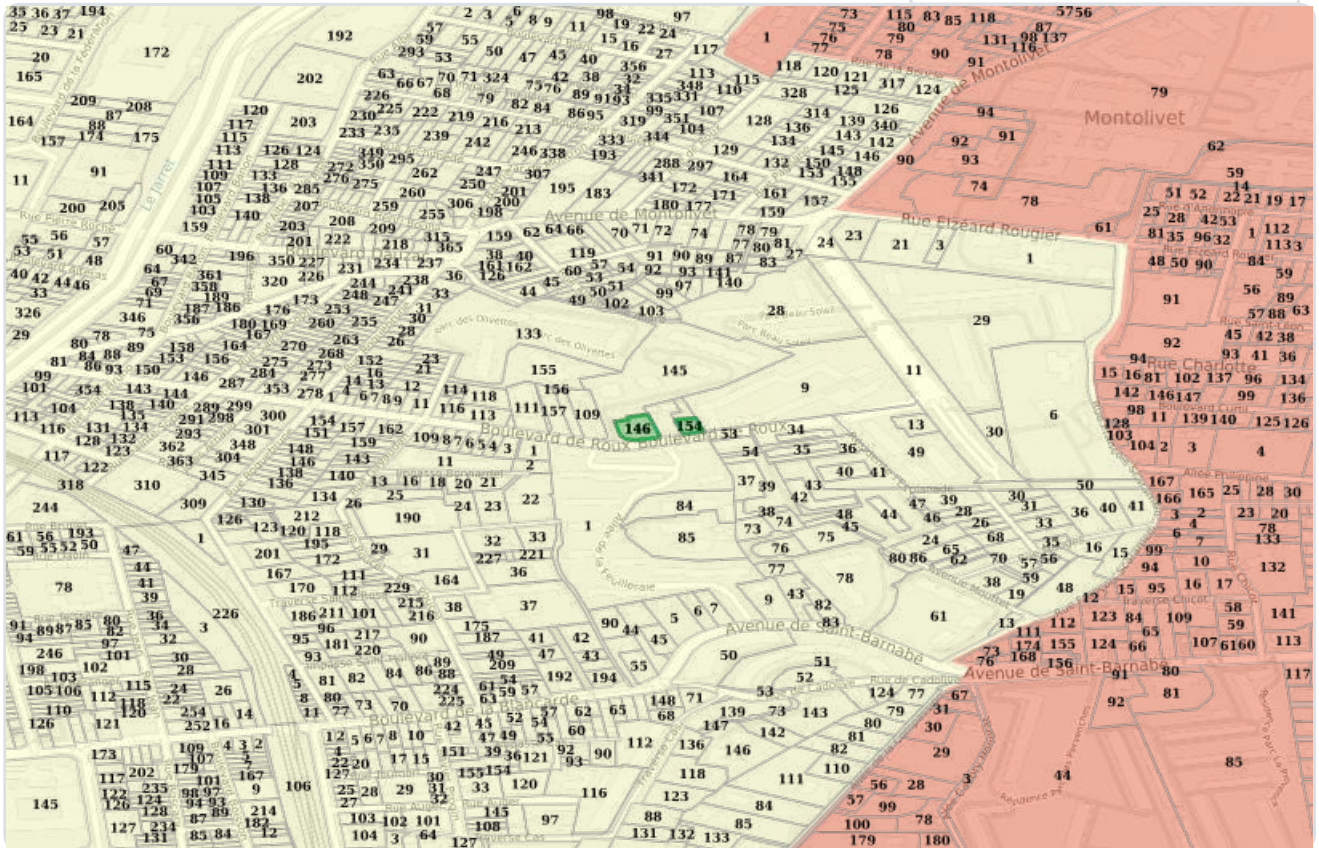
Zone de risque

FEU DE FORÊT



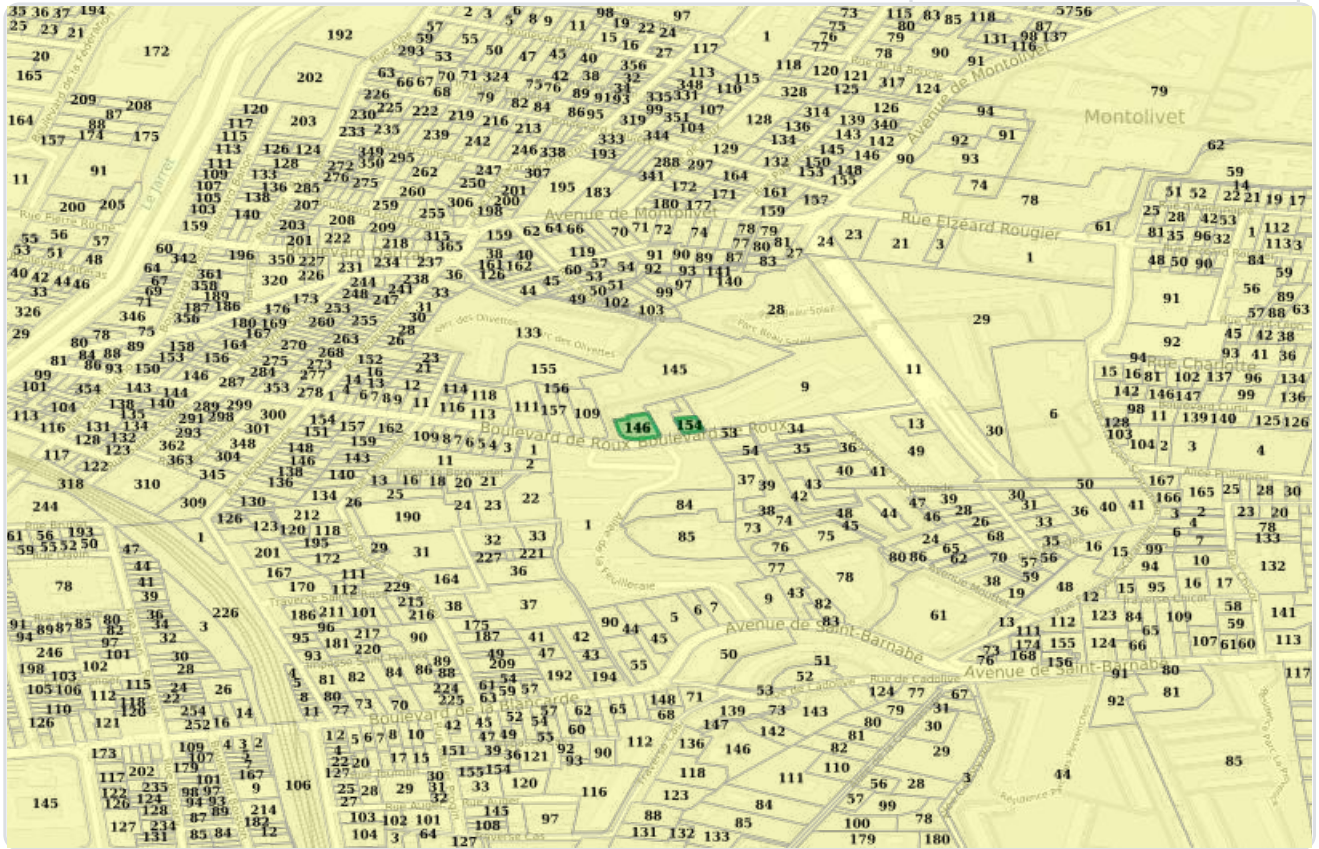
Non concerné

RADON



Niveau 1 Niveau 2

SÉISME



2 - Faible

BASOL-BASIAS



• Basias



● ICPE

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)



Non concerné



Non concerné

Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	Syndicat des Taximètres Marseillais	0 mètres
-	Bonreiaux paul	8 mètres
-	Syndicat des Taximètres Marseillais	20 mètres
-	Bonreiaux paul	47 mètres
-	Les Oliviers- Bât A5- Chemin du Merlan à la Rose Marseille Mr Henri Durand	197 mètres
-	ALBERT D'AURIA	205 mètres
-	M. TAFFIN Paul	206 mètres
-	SARL APM LONGCHAMP	212 mètres
-	Les Oliviers- Bât A5- Chemin du Merlan à la Rose Marseille Mr Henri Durand	216 mètres
-	ALBERT D'AURIA	225 mètres
-	Huilerie de Mr L Gerzinger	225 mètres
-	M. TAFFIN Paul	231 mètres
-	Non indiqué	237 mètres
-	M. Robert VATERNIC	247 mètres
-	Atelier de teinturerie et de dégraissage (avant: Mr Martini honoré)	251 mètres
-	SARL APM LONGCHAMP	251 mètres
-	Michel CASTELLI	255 mètres
-	STE MARSEILLAISE DE MATIERES PLASTIQUES	256 mètres
-	PAUL MALLET	259 mètres
-	JACQUES VOEUX	260 mètres
-	Compagnie générale des tramways	261 mètres
-	Non indiqué	265 mètres
-	Huilerie de Mr L Gerzinger	265 mètres
-	Fonderie Court et Cie	268 mètres
-	Dominique Le Bocq	269 mètres
-	Dominique Le Bocq	271 mètres

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	JACQUES VOEUX	278 mètres
-	M. Robert VATERNIC	279 mètres
-	Ets Moranta	282 mètres
-	Atelier de teinturerie et de dégraissage (avant: Mr Martini honoré)	282 mètres
-	Non indiqué	282 mètres
-	Non indiqué	287 mètres
-	Garage de l'Europe	288 mètres
-	Pressing Pellegrino	290 mètres
-	Michel CASTELLI	293 mètres
-	STE MARSEILLAISE DE MATIERES PLASTIQUES	296 mètres
-	Fonderie Court et Cie	297 mètres
-	PAUL MALLET	299 mètres
-	Compagnie générale des tramways	300 mètres
-	m Ange Marsily	304 mètres
-	Société Provençale de Distribution de Chaleur Maison départementale de Retraite de Montolivet	306 mètres
-	Ets Moranta	315 mètres
-	Société Provençale de Distribution de Chaleur Maison départementale de Retraite de Montolivet	316 mètres
-	Garage de l'Europe	319 mètres
-	Pressing Pellegrino	328 mètres
-	m Ange Marsily	330 mètres
-	FREDERIC STEMBERA	334 mètres
-	COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES MARSEILLAISES ET FAVORITES	337 mètres
-	Escoffier paul	349 mètres
-	Amer Mazin Distillerie	353 mètres
-	André Ladame (en 1966),Teinturerie Civili (en 1956) Teinturerie des Chartreux	355 mètres
-	Simiand (buanderie, teinturerie)	359 mètres
-	La Station service Finet	366 mètres
-	Sté MICHE AVONS (DEVENU GIF)	367 mètres
-	FREDERIC STEMBERA	367 mètres
-	La Station service Finet	373 mètres
-	Simiand (buanderie, teinturerie)	373 mètres
-	COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES MARSEILLAISES ET FAVORITES	374 mètres
-	Blanchisserie Industrielle Marseillaise SA	376 mètres
-	STE Lambaiscade de Freins et d'Embrayage SLFE	379 mètres
-	Fernand david	381 mètres
-	ETIENNE MAGASTRE	382 mètres
-	André Ladame (en 1966),Teinturerie Civili (en 1956) Teinturerie des Chartreux	386 mètres
-	Escoffier paul	389 mètres
-	Sté MICHE AVONS (DEVENU GIF)	390 mètres
-	Amer Mazin Distillerie	392 mètres
-	Jules ROSSI (puis Blanchisserie M Charpal)	397 mètres
-	STE MARTIN ET CIE STATION SERVICE	397 mètres
-	Savonnerie de Mr Arnel albert	403 mètres
-	Andrieu et Jammot	403 mètres
-	Savonnerie de Mr Arnel albert	405 mètres
-	STE Lambaiscade de Freins et d'Embrayage SLFE	405 mètres
-	Blanchisserie Industrielle Marseillaise SA	406 mètres
-	SA Union Générale de Distribution de Produits Pétroliers	407 mètres
-	ETIENNE MAGASTRE	408 mètres
-	Andrieu et Jammot	410 mètres
-	STE MARTIN ET CIE STATION SERVICE	417 mètres
-	Fernand david	419 mètres
-	Sté immobilière de la rue St Bruno	425 mètres
-	Teinturerie- Blanchisserie de Mr Emile Bompard Blanchisserie - teinturerie	426 mètres
-	Jules ROSSI (puis Blanchisserie M Charpal)	427 mètres
-	Non indiqué	431 mètres
-	Jallès	432 mètres
-	Mr Monteils et Zammit	441 mètres

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	SA Union Générale de Distribution de Produits Pétroliers	444 mètres
-	Delek France / anc. BP France / anc. Guesmin / anc. Mobil Oil France Station Service BP	444 mètres
-	EUGENE MEIFFREN	452 mètres
-	Mr Monteils et Zammit	453 mètres
-	Cie Française de Raffinage	456 mètres
-	Teinturerie- Blanchisserie de Mr Emile Bompard Blanchisserie - teinturerie	457 mètres
-	Jallès	459 mètres
-	Delek France / anc. BP France / anc. Guesmin / anc. Mobil Oil France Station Service BP	460 mètres
-	Sté immobilière de la rue St Bruno	465 mètres
-	Non indiqué Pierre Kuebel	466 mètres
-	Non indiqué	466 mètres
-	Société FINA France 1972- TOTAL 1969 Relais des Trois Lucs	468 mètres
-	Cie Française de Raffinage	472 mètres
-	SANI COLLECTE / anc. Antoine Lambert	475 mètres
-	Société Lessieur Cotelle Lessieur	475 mètres
-	Tremeau maurice	478 mètres
-	SARL Grand Garage d'ARRAS ET Duparc / M. Errani Garage de La Rocade	479 mètres
-	STE A ET J CORDESSE, H CHAUSSE ET CIE HUILERIE ET SAVONNERIE RABATEAU	481 mètres
-	Mongin & Cie	485 mètres
-	Société FINA France 1972- TOTAL 1969 Relais des Trois Lucs	485 mètres
-	BENSOUSSAN Maurice	486 mètres
-	Non indiqué Pierre Kuebel	486 mètres
-	BENSOUSSAN Maurice	491 mètres
-	EUGENE MEIFFREN	492 mètres
-	Société Lessieur Cotelle Lessieur	495 mètres
-	STE RENOV'EXPRESS	500 mètres
-	STE A ET J CORDESSE, H CHAUSSE ET CIE HUILERIE ET SAVONNERIE RABATEAU	501 mètres

Préfecture : Bouches-du-Rhône

Commune : MARSEILLE 04

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

A 154 | A 146

13004 MARSEILLE 04

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/08/1986	27/08/1986	27/08/1986	09/01/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	11/01/1987	11/01/1987	11/01/1987	16/01/1988	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/10/1988	05/10/1988	05/10/1988	13/05/1989	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/02/1989	26/02/1989	26/02/1989	21/06/1989	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/09/1989	11/09/1989	11/09/1989	07/02/1990	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/09/1991	26/09/1991	26/09/1991	23/08/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	13/10/1991	14/10/1991	14/10/1991	15/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/05/1989	31/12/1991	31/12/1991	07/02/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1992	24/06/1992	24/06/1992	27/02/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/09/1993	24/09/1993	24/09/1993	12/10/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	21/08/1995	23/08/1995	23/08/1995	28/01/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	01/06/1994	30/06/1994	30/06/1994	09/07/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/08/1996	26/08/1996	26/08/1996	17/10/1996	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/10/1997	06/10/1997	06/10/1997	28/03/1998	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	07/09/1998	07/09/1998	07/09/1998	13/01/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	20/10/1999	21/10/1999	21/10/1999	19/03/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	19/09/2000	19/09/2000	19/09/2000	22/11/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/1998	30/06/1998	30/06/1998	29/12/2000	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	02/12/2003	02/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2002	30/06/2002	30/06/2002	26/08/2004	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	12/09/2004	12/09/2004	12/09/2004	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	30/09/2003	31/12/2005	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2004	31/03/2004	31/03/2004	14/06/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2007	31/03/2007	31/03/2007	13/08/2008	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	14/12/2008	14/12/2008	14/12/2008	22/04/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2008	31/03/2008	31/03/2008	21/10/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	16/09/2009	16/09/2009	16/09/2009	14/11/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	21/10/2009	22/10/2009	22/10/2009	13/12/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	02/11/2008	02/11/2008	02/11/2008	13/05/2010	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/01/2009	30/09/2009	30/09/2009	13/01/2011	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/10/2012	26/10/2012	26/10/2012	28/02/2013	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2016	30/09/2016	30/09/2016	01/09/2017	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2017	30/09/2017	30/09/2017	27/07/2018	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/10/2019	23/10/2019	23/10/2019	31/10/2019	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/07/2019	30/09/2019	30/09/2019	03/09/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sécheresse	01/06/2020	30/09/2020	30/09/2020	06/06/2021	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	03/10/2021	05/10/2021	05/10/2021	17/10/2021	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

02/11/2023

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Nom du vendeur ou du bailleur

MARIGNAN PROVENCE

Nom de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs :

www.georisques.gouv.fr